

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DE L'ASSOCIATION

NEUVIÈME RÉUNION ANNUELLE
DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DE L'ASSOCIATION

RESUME SUCCINCT DES DEBATS

Vendredi 30 mars 1973
Première partie

KINSHASA

PRESIDENCE DE M. HEINRICH AIGNER

Vice-Président

La séance est ouverte à 9 heures 30.

Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du jeudi 29 mars 1973 est adopté.

Déclaration de la délégation de l'Ile Maurice

M. JAGDAMB, au nom des observateurs de l'Ile Maurice, rappelle que le retard intervenu dans les ratifications parlementaires empêche sa délégation de jouir du statut de membre à part entière de la Conférence. Il remercie les parlementaires européens qui ne manqueront pas de contribuer à l'achèvement de cette procédure de ratification.

Il rappelle ensuite que l'Ile Maurice est un petit Etat, mais dont l'importance stratégique ne saurait être sousestimée. Les Mauriciens, conscients de vivre dans une zone délicate du globe, n'en restent pas moins attachés à l'idée de laisser leur pays en dehors des conflits et des dangereuses tensions qui caractérisent l'évolution de la situation internationale.

L'Ile Maurice a une population de 850.000 habitants, dont 52 % sont représentés par des jeunes. Le chômage et le sous-emploi sévissent, d'où la nécessité de mener une vigoureuse politique de développement. A cet égard, le problème central reste celui de la monoculture sucrière. Certes, des efforts

CPA/151

ont été menés sur le plan de la diversification agricole, de l'industrialisation et du développement du tourisme. Ces efforts se heurtent toutefois à des obstacles. L'orateur cite à cet égard l'exemple de l'industrie du thé, qui cause des problèmes de transports, car les plantations sont situées dans des régions humides, loin des agglomérations où vivent les travailleurs. Le développement des cultures vivrières exige un effort de recherche approfondi, car ce développement ne doit pas se faire au détriment de la production de la canne.

Les investissements industriels concernent surtout des activités de transformation de produits agricoles. Maurice s'est également donnée une conserverie de thon pour les exportations vers les Etats-Unis.

Les ressources touristiques de Maurice sont très prometteuses. Toutefois, l'essor touristique du pays ne doit pas se faire au détriment de l'équilibre social. Or, il arrive que le développement touristique cause parfois des augmentations du coût de la vie, ce qui risque d'aggraver la situation sociale déjà tendue.

L'orateur rappelle que finalement le sucre reste le fondement de l'économie de son pays. De ce fait, il est indispensable que tous les partenaires de l'Association fassent un effort pour aider Maurice sur le plan de l'écoulement de la production de sucre. Le problème capital reste en conclusion celui de la production du sucre.

(Applaudissements)

Le PRESIDENT remercie l'orateur de l'Ile Maurice et lui donne l'assurance de l'intérêt que la Conférence porte aux problèmes de son pays.

Discussion commune des rapports de M. Perret sur le 8e Rapport annuel d'activité du Conseil d'Association et de M. Aigner sur la politique communautaire d'aide au développement

M. AR. ENGAUD remercie les autorités zaïroises de leur hospitalité, MM. Perret et Aigner de leurs rapports, Mme Petry et M. Deniau de leurs intéressantes contributions. Mais, plutôt que de se livrer aux félicitations habituelles, l'orateur se propose d'attirer, en un langage direct, l'attention sur les risques que court l'Association et sur les aspects politiques des problèmes plutôt que sur leurs aspects techniques.

Depuis la dernière Conférence, les événements n'ont pas manqué :

- CNUCED III, aux résultats poliment qualifiés de "modestes" ;
- la Conférence au Sommet de Paris, qui autorise certains espoirs ;
- l'élargissement de la C.E.E., avec ses conséquences pour les Etats associés et ceux qui sont susceptibles de l'être ;
- la nouvelle dénomination de la commission du Parlement européen chargée des questions relatives au développement ;
- la crise monétaire, mûrissante et bourgeonnante ;
- l'adhésion de l'Ile Maurice ;
- l'annonce du "Nixon Round".

Il convient donc d'établir un bilan du passé et une projection de l'avenir.

Après M. Ferret, l'orateur énumère les différents éléments positifs du bilan de l'Association, puis il cite un certain nombre de points noirs, entre autres le manque de cohésion des Européens, notamment dans le domaine monétaire, et leur tendance à recourir à des politiques nationales.

Sur un plan plus général, l'orateur constate l'érosion d'un monde occidental de plus en plus dépendant des pays producteurs de pétrole, auxquels il cède de plus en plus. Ceux-ci deviennent de grands détenteurs de capitaux flottants. Il se demande si l'Occident n'est pas en passe de devenir un colosse aux pieds d'argile et il explique le sentiment de frustration ressenti par les E.A.M.A. et les pays en voie de développement.

L'avenir de l'Association dépend du point de savoir laquelle des deux thèses en présence l'emportera.

La première illustrée par l'attitude des Etats-Unis à l'égard de l'Amérique du Sud, et par les échecs qui en découlent, consiste à faire l'aumône. Elle est déraisonnable, parce que contraire à la dignité humaine : les peuples aussi ont leur fierté. De plus, elle est inadmissible de la part d'un pays qui pratique un protectionnisme sauvage.

La deuxième est essentiellement fondée sur le partenariat. La C.E.E. respecte les E.A.M.A. Elle veut notamment freiner leur endettement, conclure, faute de mieux, des accords régionaux par produit et donner une garantie commune aux investissements privés. Comme l'a dit M. Aigner, la manière de donner vaut mieux que ce que l'on donne.

Comme l'a recommandé le Président Senghor, c'est sur les causes des pertes des Etats associés qu'il importe d'agir. A la prudence de M. Van Elslande, l'orateur préfère la position plus optimiste de Mme Petry.

Après une allusion à la tendance de certaines firmes européennes à établir des filiales dans les pays où la main-d'oeuvre est à bas prix, M. Armengaud signale les grands dangers que présentera le "Nixon Round". On risque d'y retrouver la croyance à l'universalité de l'American Way of Life, à certains tabous (comme celui du G.A.T.T. système vieux de 28 ans, qu'il est absurde de vouloir maintenir). De plus le dollar ne peut demeurer une monnaie de compte flexible. Il faut s'attendre que les Etats Unis essaieront d'écouler en Europe leurs surplus de soja et de céréales. C'est bien un protectionnisme renforcé qu'il faut redouter. Les accords C.E.E.-E.A.M.A. sont directement visés. De plus, c'est une illusion de croire que l'ouverture de frontières européennes réglera le problème des eurodollars.

L'approche américaine est superficielle et fautive, et l'orateur n'est pas certain de ce que tous les pays d'Europe sont animés d'une volonté de résistance suffisante aux pressions d'outre-Atlantique.

En réalité nous sommes maintenant à la croisée des chemins : nous devons choisir entre les préoccupations de la recherche du profit, avec tout son cortège de pollutions physiques et morales, et le sens de la charité et de la fraternité présidant à la distribution des ressources du monde.

Le second choix est le seul qui assure un avenir valable.

(Applaudissements)

CPA/151

Monsieur MARIGOH IBOUA, au nom de la délégation du Cameroun, salue tous les membres de la Conférence et, en particulier, les délégués des nouveaux Etats membres, la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark.

Après avoir remercié les autorités zaïroises pour leur accueil chaleureux, l'orateur déclare que les assises actuelles n'ont pas un caractère de simple routine, car nous sommes confrontés avec des problèmes nouveaux, notamment l'élargissement et le renouvellement de la Convention d'Association, et les retombées de la récente crise monétaire. La proposition de résolution de la Commission Paritaire reflète ces préoccupations. La nouvelle Convention va s'ouvrir maintenant à des orientations nouvelles. Elle doit constituer un point de départ pour un nouveau bond en avant, conduire à une plus grande prospérité pour tous et déboucher sur un dialogue réaliste permettant d'aboutir à des synthèses constructives.

(Applaudissements)

M. BERSANI, après avoir remercié les autorités et le peuple zaïrois de leur accueil courtois et cordial, les félicite des progrès réalisés dans le développement de l'économie et de la vie sociale de leur pays.

La conférence actuelle permet tout d'abord de constater que l'évolution positive de l'Association continue et s'enrichit au fur et à mesure que le temps passe. Dans le cadre des institutions, la consultation sur tous les grands problèmes s'est intensifiée, l'information réciproque s'est considérablement améliorée et la solidarité s'en trouve renforcée. Cette solidarité se révèle de la plus grande importance à la veille des grandes négociations qui vont s'ouvrir à l'échelle internationale.

Dans ce contexte, l'orateur souligne tout particulièrement l'attitude positive de l'Italie à l'égard des problèmes du développement. Des malentendus créés par certains retards dus à la complexité du système constitutionnel de l'Italie, sont à l'heure actuelle entièrement dissipés. L'Italie est tout à fait consciente de ce que les négociations qui vont s'ouvrir exigeront de la part de tous de nombreux sacrifices pour la solution, dans l'intérêt commun, des problèmes les plus graves.

Ayant souligné le rôle que les mouvements de jeunesse jouent dans la mise en oeuvre de certains projets financés par le Fonds européen de développement, l'orateur constate que les rapports dont la conférence est actuellement saisie ont permis de dresser un bilan d'ensemble des problèmes qui se posent et des perspectives qui sont susceptibles de s'ouvrir.

Le premier problème est un problème de consolidation. L'association, en dépit de ses défauts, est une expérience originale

et exemplaire. Ce qui a été réalisé ces dernières années doit être sauvegardé. L'élargissement ne saurait en aucun cas remettre en question l'acquis actuel de l'association.

L'orateur souligne d'autre part l'intérêt que suscite la proposition faite par M. Aigner, et aussi par M. Spénale, d'assurer la stabilité et la permanence de l'aide accordée dans le cadre de l'association en affectant à leur financement une partie des ressources propres dont disposera prochainement la Communauté. C'est là une des suggestions les plus importantes faites au cours des débats. Elle mérite qu'on l'étudie d'une façon approfondie.

L'orateur met ensuite l'accent sur la nécessité d'améliorer certains aspects de l'association. Il s'agit notamment des questions des préférences inverses, du caractère progressif de l'aide, et des mécanismes de soutien des prix et des marchés des produits tropicaux. L'orateur analyse brièvement les difficultés auxquelles on se heurte dans ce secteur et les solutions qui ont été proposées.

Quant à l'élargissement de la Communauté, M. Bersani fait observer que le Président Yacé a brossé en termes très clairs un tableau saisissant des difficultés auxquelles on se heurte. Associer une plus large Europe à une plus large Afrique est une perspective d'avenir séduisante. Sans rien perdre de ce qui a été obtenu, il faut aller de l'avant, l'esprit ouvert, pour construire un monde uni sous l'emblème de la paix.

Après avoir fait allusion à d'autres importants problèmes qui se posent dans le secteur monétaire, dans le domaine commercial,

ainsi que dans celui des négociations internationales, M. Bersani exhorte les pays participant à la Conférence à venir en aide à la Somalie qui traverse actuellement une période de grandes difficultés à la suite de l'élimination des aides à la production bananière ainsi qu'à la fermeture du Canal de Suez.

L'orateur conclut son intervention en soulignant que, s'il importe de se rendre compte des obstacles qui se dressent sur le chemin, il faut aussi avoir la volonté de les affronter solidairement et en commun.

(Applaudissements).

M. GUILLABERT se réjouit de se trouver dans la belle capitale de Kinshasa. Il remercie les amis zaïrois de leur accueil particulièrement chaleureux. Ce séjour aura permis aux membres de la Conférence de mieux se rendre compte de l'effort de promotion du Zaïre.

L'orateur exprime sa satisfaction de voir siéger au sein de la Conférence les représentants de trois nouveaux pays européens. Il rappelle que le Président Senghor avait toujours souhaité l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. L'Europe sans l'Angleterre n'était pas complète. L'adhésion anglaise est, par ailleurs, un moyen pour les Etats associés à la C.E.E. de se rapprocher des pays africains anglophones. L'orateur exprime le voeu que tous les pays d'Afrique puissent s'associer, sous une forme ou sous une autre. Certes, il y aura des difficultés à surmonter. Le Président de la République du Sénégal a déjà donné l'exemple et il a déjà pris son bâton de pèlerin ; de multiples contacts sont pris et la discussion est ouverte, notamment au sein de l'OCAM. L'orateur affirme que les associés veulent sincèrement l'entrée des pays anglophones dans le "club" de l'Association.

M. Guillabert félicite le Président Yacé de son discours d'ouverture. Ce discours reprend tous les problèmes et tous les points les plus importants ; on peut les considérer presque comme une charte de la phase actuelle de la politique d'association. Le Président Yacé a été le porte-parole de tous les africains.

L'orateur rappelle en outre le discours prononcé par le Président du Conseil Législatif National de la République du Zaïre, qui a montré à tous le sens original de l'expérience en cours dans ce pays et l'intérêt de la recherche de ses sources profondes d'authenticité.

CPA/151

L'intervention du Président du Conseil d'Association a couvert une gamme très large de problèmes. L'orateur souligne le passage relatif aux fruits et légumes. Sans y insister, il considère toutefois qu'il s'agit d'un point extrêmement préjudiciable à l'avenir de l'Association. Cette affaire a déjà affaibli la position des associés africains à l'égard des pays anglophones. Il est un fait que les africains ont été traités sur ce point d'une façon inadmissible. Pratiquement, ils se sont trouvés devant un fait accompli ; d'où les critiques sévères manifestées au cours de la réunion d'Accra.

L'Association est le résultat d'un choix politique autonome. ce choix est celui de l'Eurafrique. Les Etats-Unis recherchent des liens particuliers avec l'Amérique latine, la Chine et le Japon se rapprochent : il est donc tout-à-fait normal et souhaitable que l'Europe et l'Afrique recherchent des voies de coopération toujours plus étroites.

L'orateur rappelle les trois volets de l'Association: le régime commercial, la coopération financière et technique et les institutions. Le régime de l'échange subit des conséquences négatives de l'abaissement du tarif extérieur commun et de la mise en pratique des préférences généralisées. La politique agricole commune de la CEE pose également un certain nombre de problèmes difficiles à résoudre. La Conférence de Santiago a mis en évidence les deux thèses contradictoires : d'un côté, la thèse des Etats-Unis et de l'autre celle des pays associés. Il s'agit en effet d'une option politique fondamentale. Les Africains n'acceptent pas la thèse qui consiste dans une politique d'achat à bas prix, pratiquant ensuite l'aide directe sous forme d'aumône. La meilleure forme d'aide est celle qui permet de vendre à un meilleur prix. Les Africains ne veulent pas d'une politique

d'aide financière directe. Ils préfèrent une politique qui améliore les termes d'échange, ce qui permettra aux Africains de payer eux-mêmes les projets dont ils ont besoin. Sur ce plan l'orateur estime que l'essentiel n'est pas d'augmenter la dotation du FED. Ce qui compte c'est la politique d'organisation de marché. Les Américains veulent vendre à un meilleur prix et veulent vendre eux-mêmes. En tout cas, ils ne peuvent pas accepter plus longtemps une politique qui laisse au plus fort le soin de fixer les prix et de déterminer ainsi les conditions de développement des pays plus faibles. Si l'Europe veut aider l'Afrique à sortir du sous-développement, la voie à suivre est celle de l'organisation de marché. Les Africains ne veulent plus une politique de la main tendue.

L'option politique dessinée par l'orateur est la seule condition permettant de jouir d'une véritable indépendance économique. L'orateur estime que beaucoup rest à faire dans ce domaine. La véritable indépendance n'est pas l'indépendance politique. Les pays les plus forts du monde acceptent de limiter sur certains points leur indépendance politique. Or, les pays africains sont très souvent tout à fait libres de tout lien politique, mais la conquête d'une réelle indépendance économique reste très souvent encore à faire.

(Vifs applaudissements)

PRÉSIDENCE DE M. MARIGOH M'BOUA

Vice-Président

Nomination des membres de la Commission Paritaire

La Conférence décide qu'en prévision de l'accession de l'Ile Maurice à la Convention de Yaoundé et afin d'assurer en cours d'exercice la parité, la délégation du Parlement européen à la Commission Paritaire soit composée de dix-neuf membres.

GPA/151

Le Président communique qu'il a reçu, conformément à l'article 20 du règlement, les candidatures proposées par les Représentants du Parlement européen et les Représentants des Etats associés. Les candidatures de la République populaire du Congo et de Madagascar seront communiquées ultérieurement.

Ces nominations sont ratifiées.

La liste de membres de la Commission Paritaire sera annexés au Procès-verbal de la présente séance.

Désignation du Président et du Vice-Président de la Commission Paritaire

Le Président communique qu'il a reçu les candidatures suivantes:

Président : M. ACHENBACH

Vice-Président : M. N'GOO MEBE

Ces candidatures sont ratifiées par acclamation.

R. NZEYIRAMA, au nom de la délégation du Burundi, remercie les autorités zaïroises pour l'accueil chaleureux et fraternel qu'elles ont réservé aux membres de la Conférence.

Il salue ensuite les délégués des trois nouveaux Etats membres de la CEE, dans l'espoir qu'ils sachent contribuer à la coordination des rapports économiques entre l'Europe et l'Afrique.

A quatre mois du début des négociations pour un nouveau contrat d'amitié et de coopération, trois choses paraissent encourageantes. D'abord, la ferme détermination de tous de renouveler les liens d'association. Ensuite, le fait que les africains se rendent de plus en plus compte de la nécessité de mettre en place des mécanismes permettant une coopération plus étroite entre eux. Il est regrettable que certains produits de nos pays ne puissent trouver de débouchés qu'en Amérique ou en Europe. En troisième lieu, l'orateur se réjouit de la déclaration de M. DENIAU selon laquelle les idées concernant une politique de coopération mondialiste au détriment des relations entre la CEE et l'Afrique, reposent en réalité sur une fausse querelle.

L'orateur rend hommage aux excellents rapports de MM. PERRET et AIGNER et souligne quelques aspects qui préoccupent plus particulièrement sa délégation. Les pays en voie de développement ont besoin de grands moyens financiers, et il serait désirable qu'ils ne dépendent pas entièrement de l'étranger. Les exportations doivent donc demeurer la préoccupation primordiale de tous les partenaires de l'Association.

L'orateur a noté avec satisfaction la suggestion de M. Deniau concernant la création d'une caisse d'assurance ou de compensation.

Quant à la coopération financière et technique, l'orateur souligne l'aspect positif de la proposition de M. AIGNER de faire correspondre à l'élargissement de la CEE une augmentation des moyens financiers pour la coopération au développement.

En terminant, l'orateur attire l'attention sur l'importance du mécanisme institutionnel, qu'il faudra sans doute assouplir et aménager, mais qui reste l'élément le plus solide des liens d'association.

(Applaudissements)

Après avoir remercié les autorités et le peuple zaïrois de leur hospitalité, M. GALLI appuie les déclarations faites par son compatriote M. Bersani au sujet de la nécessité de poursuivre et de développer l'Association.

Faisant remarquer que, par exemple, même une variation insignifiante, pour les pays européens, du prix des arachides et de la vanille, peut avoir des effets considérables pour les E.A.M.A., l'orateur affirme que le véritable problème, toutefois, ce sont les conséquences sociales et culturelles de l'aide au développement. C'est là un aspect fondamental de l'oeuvre commune. Parlementaires et responsables politiques européens ne peuvent feindre d'oublier que, si, pendant des générations, leur objectif fut d'assurer à leurs descendants un niveau de vie aussi élevé que possible, la jeunesse actuelle conteste la valeur de cet objectif et réclame plus d'authenticité humaine. Dans la région très industrialisée, d'où il provient, l'air n'est plus de l'air et l'eau n'est plus de l'eau. La question dramatique est alors de savoir si nous pouvons proposer nos pays comme modèles.

En posant cette question, l'orateur n'entend pas esquiver les problèmes économiques. Pour lui, l'expression de "préférences généralisées" est une contradiction dans les termes. Les préférences réciproques ont une importance fondamentale, ~~les questions institutionnelles aussi~~. Mais nous ne devons pas exporter nos structures économiques si elles ne s'accompagnent pas d'une qualité de la vie. M. Aigner a souligné avec raison la nécessité d'une longue maturation, suivie d'une promptitude dans la décision. Mais c'est la dimension humaine qui donne son sens complet à notre aide.

Se référant au paragraphe 8 de la résolution du rapport de M. Aigner, qui a donné lieu à de longues discussions, M. Galli souhaite que, s'il n'est plus possible aux Européens de revenir sur certaines de leurs erreurs, celles-ci puissent au moins servir de leçon à d'autres.

(Applaudissements)

Madame IOTTI remercie les autorités zaïroises de l'hospitalité réservée aux membres de la Conférence. Les relations internationales connaissent un moment particulièrement difficile et riche en événements. La scène internationale est dominée par les négociations sur la réforme du système monétaire international et par celles relatives au commerce mondial. La situation est difficile, mais il faut tout mettre en oeuvre pour passer ce cap et pour consolider la coexistence pacifique.

La participation du Tiers Monde aux échanges internationaux est descendue de 32% des années 1950 aux 17 % de l'année 1972. L'enlèvement des pays du Tiers Monde s'aggrave également. La situation est donc assez difficile.

L'orateur estime que l'aide mise à la disposition du Tiers Monde est encore insuffisante. En réalité, la contribution de ces pays à la prospérité des pays industrialisés a été pratiquement sans contrepartie. De ce fait, il faut quitter le domaine des déclamations et des lamentations. Le moment est venu d'attaquer les problèmes concrets. L'orateur énumère à ce sujet :

- la stabilisation des cours des matières premières;
- l'ouverture du marché mondial aux produits manufacturés du Tiers Monde ;
- la réalisation des transferts technologiques vers ces pays ;
- la création de centres autonomes d'accumulation de capitaux.

L'orateur déclare, au nom de ses amis politiques, qu'elle s'abstiendra au moment du vote des propositions de résolutions.

Cette abstention est le fruit du jugement positif porté sur les éléments de progrès, certes encore trop timides, contenus dans ce texte. Il va de soi qu'il doit en tout cas s'agir d'une politique authentiquement paritaire.

La C.E.E. devra à l'avenir se doter d'une véritable politique de développement régional. Elle y voit la condition d'un dialogue fructueux avec les pays du Tiers Monde. Si les structures de la C.E.E. ne pouvaient pas atteindre un meilleur équilibre, la politique de coopération avec le Tiers Monde risque de ne jamais pouvoir quitter le domaine des simples déclarations verbales.

L'orateur rappelle qu'elle représente ici une force politique de grande importance, qui est l'expression d'une large partie du prolétariat européen. Elle exprime le vœu, au nom des travailleurs qu'elle représente, que la politique d'Association puisse, à l'avenir, se traduire dans un facteur dynamique de consolidation de la coexistence pacifique. Puisse l'Association devenir un pôle de paix et de justice pour l'ensemble du monde !

(Applaudissements)

M. NORMANTON (Royaume-Uni) remercie les autorités du Zaïre pour leur hospitalité et pour toutes les commodités offertes aux délégations. Il tient à remercier également tous les orateurs qui ont eu des paroles d'encouragement à l'égard des nouveaux membres.

L'orateur félicite MM. Perret et Aigner pour leurs excellents rapports. Se référant au paragraphe 28 du rapport de M. Aigner, l'orateur insiste sur l'importance des intérêts des pays producteurs de sucre. Il s'agit non seulement des pays africains du Commonwealth, mais aussi de la région des Caraïbes et de certaines îles du Pacifique. Il rappelle qu'une des conditions que la Grande-Bretagne avait posée pour son entrée dans la Communauté était que les relations avec les pays producteurs de sucre seraient reconsidérées. Les négociations à cet effet auront lieu dans quatre mois. Il faut espérer qu'elles aboutiront à des résultats concrets.

L'orateur se limitera à faire deux observations en ce qui concerne les recommandations contenues dans les deux rapports en discussion. En premier lieu, les pays sous-développés ont besoin de commerce, et non d'aide. Ce commerce doit être bénéfique aux deux parties et, dans la mesure du possible, à chaque aire géographique.

Ensuite, le développement du commerce ne peut avoir comme conséquence de sacrifier certaines entreprises industrielles européennes par rapport à d'autres. A ce propos, l'orateur cite l'exemple de sa région, le Lancashire, où l'industrie du coton a été sacrifiée au commerce de produits manufacturés.

En conclusion, l'orateur espère que les excellents principes généraux contenus dans les deux propositions de résolution ne resteront pas lettre morte, mais se traduiront par des actes concrets.

(Applaudissements)

M. Aladji OUEDDO remercie, au nom de la délégation tchadienne, le peuple du Zaïre de son charmant accueil et rend un vibrant hommage au Président Mobutu. Il salue également la présence à la Conférence des trois nouveaux pays membres de la Communauté économique européenne.

La Conférence permet de faire le point de la situation dans un milieu particulièrement averti et d'espérer y trouver réunies les conditions politiques indispensables pour obtenir un consensus aussi large que possible sur les principaux problèmes.

Parmi ces problèmes, il en est trois qui se posent avec une particulière acuité au Tchad. Il s'agit de la question des produits de base, de la situation financière et monétaire et des problèmes écologiques.

A la précarité des cours mondiaux des produits de base est venue s'ajouter depuis l'instabilité monétaire internationale, comme si les vicissitudes du climat ne suffisaient pas aux difficultés traditionnelles.

Au surplus, le Tchad doit désormais lutter contre une nature de plus en plus hostile et contre les ravages qu'exerce actuellement une sécheresse implacable. Le malheur veut que parmi les pays les plus frappés figurent aussi ceux qui n'ont jamais été particulièrement favorisés par le sort. Certes, la Commission, sensible à la réalité dramatique de la situation, a entrepris des actions. Celles-ci, cependant, sont de caractère exceptionnel. Qu'advient-il si la sécheresse s'obstine à durer ? Au sein de l'Association cette question mérite une attention soutenue.

CFA/151

M. NDAHAYO, au nom de la délégation du Rwanda, se déclare très touché de l'accueil qui lui a été réservé au Zaïre. Il rappelle la visite officielle du président Mobutu au Rwanda en octobre dernier.

L'orateur félicite MM. Perret et Aigner, dont les rapports fournissent une vue d'ensemble des problèmes et ouvrent des perspectives pour l'avenir de l'Association.

Les EAMA se félicitent des efforts consentis par la CEE sur le plan des productions agricoles et souhaitent que l'action de développement et de diversification des cultures d'exportation soit poursuivie.

À côté d'une agriculture de plus en plus modernisée, les pays en voie de développement ont besoin d'une industrialisation adaptée aux exigences du monde d'aujourd'hui.

La concorde internationale dépend de l'amélioration du niveau de vie des pays pauvres. Il faut donc chercher à redresser les termes de l'échange par l'industrialisation de nos pays, afin de valoriser sur place les ressources naturelles.

En matière d'échanges commerciaux, l'orateur reprend à son compte les recommandations du rapport de M. Perret et espère que la Communauté mettra tout en oeuvre pour redresser la situation. Il attend d'elle une attitude franche et résolue pour la défense des intérêts des EAMA au cours des négociations multilatérales qui vont s'engager.

L'orateur insiste sur l'importance qu'il attache au renouvellement de l'accord international sur le café.

Il rend hommage aux collègues européens qui ont courageusement défendu le point de vue des EAMA relatif à l'importation en franchise des fruits et légumes en provenance des Etats associés, franchise dont il demande le rétablissement définitif.

L'orateur évoque les inégalités du degré de développement dans les EAMA. Il faudrait tenir compte du niveau de développement de chaque pays dans la répartition du FED et consacrer des subventions à fonds perdu aux pays dont le niveau est le plus inférieur.

Il insiste sur la nécessité de former des cadres et de tenir compte à cet égard des priorités établies par les Etats intéressés.

Quant à l'avenir de l'Association, l'orateur se demande, au moment où la CEE vient de s'élargir, quelles seront les conséquences de cet élargissement. La réponse n'est pas facile, mais on peut être certain de ce que la Communauté respectera l'esprit et la lettre de ses engagements. Cette assurance est un signe heureux de la valeur de notre Association.

En terminant, l'orateur invite la CEE à réaliser le plus rapidement possible les mesures décidées en faveur des pays en voie de développement lors de la Conférence au sommet de Paris.

(Applaudissements)

La séance est suspendue à 12 h.25.